

# LETTRE OUVERTE aux ANNOTAINES et aux ANNOTAINS

Annot, le 3 Mars 2014

Chères Annotaines, chers Annotains,

Après une participation active de plus d'un quart de siècle à la vie de notre communauté (gestion municipale, associations etc ...), je tiens à remercier chaleureusement les employés municipaux pour leur collaboration efficace et amicale, les nombreux conseillers côtoyés, et vous, Annotaines et Annotains, ainsi que celles et ceux, trop tôt disparus, mais toujours présents dans nos vies.

## **Je vous fais part de ma décision de ne plus solliciter vos suffrages.**

Une réforme électorale va être appliquée avec deux points importants : la parité homme / femme et le scrutin de liste ; c'est un progrès, car le résultat du scrutin en ce sens sera déjà plus représentatif.

A cette occasion et avant les turbulences politiciennes, je m'efforce d'oublier les propos déconcertants, l'inimitié, les réactions frisant parfois l'imbécillité pure et simple à mon égard, pour ma libre parole.

Sans vouloir forcer le trait, dans la dernière moitié de ce mandat, un manque de concertation s'est imposé peu à peu comme un mode de gouvernance.

A titre d'exemple, et pour mémoire ...

**1** - la décision prise d'autorité par un Conseiller Municipal, Premier Adjoint, d'accompagner l'organisation d'un **festival culturel (Songes d'été)** et d'organiser son financement par des subventions versées par l'Office de tourisme à l'association CHEM CHEM. Rien d'extraordinaire, si ce n'est que la commission culturelle de la commune n'était pas informée. Avant cela, cette commission, que j'avais accepté de prendre en charge, travaillait en concertation avec l'Office de tourisme au programme de la saison d'été .

Or, peu de temps après avoir demandé quelques éclaircissements sur ce fait, en réunion du conseil municipal, le Maire m'informait que la présidence de la commission culturelle de la commune ne pouvait échoir qu'à un adjoint. Le Premier Adjoint en question proposa la candidature du quatrième Adjoint, par ailleurs Président de l'Office du tourisme et absent ce jour là, qui fut immédiatement élu président de la Commission Culturelle.

**2** - de même dans le sillage du festival Songes d'été, je fus surpris par une **proposition de vente de la Respélido** pour une somme de 300.000 euros pour les bâtiments et les terrains (la grande maison mitoyenne aux volets bleu étant incluse dans la vente), transmise par le Maire et le premier adjoint le 20 septembre 2010 . Finalement, la demande d'autorisation de signature d'un compromis de vente de gré à gré a été retirée en séance du conseil municipal du 13 octobre 2010.

**3** - le mode d'attribution, en avril 2011, du **marché pour les prestations d'accueil et de promotion du village vacances de Pré Martin** sans la moindre concertation avec le conseil municipal.

**4** - le mode d'attribution, en avril 2012, du **bail commercial à la société unipersonnelle ANN'TIE**, sans aucune concertation avec le conseil municipal, pour l'exploitation du village vacances de Pré Martin.

Je mets un terme à cette énumération.

En vérité, nous avons un **manque évident de clarté et de probité intellectuelle** pour gérer ces dossiers très particuliers. J'ai désapprouvé sur la forme et sur le fond la gestion de toutes ces questions. Faute de comprendre l'intérêt qu'il y avait à aborder sereinement ces problèmes de gouvernance, on s'est accommodé de cette conduite déviante, qui me mettait à l'index d'une minorité influente du conseil municipal.

De ce fait, **tous mes travaux**, plans d'amélioration, propositions, projets de développement, **ont été systématiquement rejetés ou dénaturés**.

Dans peu de temps, nous aurons une consultation électorale avec de nouvelles élues et de nouveaux élus, et probablement un conseil municipal moins monolithique. S'il en est ainsi, ce sera un progrès, et peut être, pour celles et ceux qui seront en charge de la gestion communale, une invitation plus affirmée à la concertation et au dialogue.

Il y a aussi dans cet espace rural attachant, familial et quelquefois rude, quelques questions de fond à traiter :

→ comment perfectionner notre vie dans le pré et pas sur une scène ?

→ comment animer tous ensemble un territoire où nous avons envie de vivre d'abord dans un bon état d'esprit, et plus confortablement ?

Cependant, au cours des vingt dernières années et selon le recensement de 1990, un tiers des 3600 cantons de l'hexagone était en voie de désertification. Sous-peuplement et sous-activité d'un côté, et sur-concentration urbaine de l'autre. Aujourd'hui encore, tout un patrimoine humain et naturel, fragile, comme **notre canton, est en attente d'une mise en valeur économique rurale pérenne**.

D'une manière générale, il est bien évident que les chances de succès dépendent de l'objectivité, de la cohérence et du réalisme des acteurs se proposant comme candidates et candidats à la gestion publique et dont la légitime diversité repose sur une base commune de principes fondamentaux, tel que : « **les dépenses publiques au seul bénéfice de l'utilité publique** ».

Aussi, les nouveaux élus devront être plus attentifs à l'intérêt public, favoriser l'ouverture de débats publics, aussi bien du point de vue culturel, économique, administratif, que politique. Tout cela, bien sûr est élémentaire : « Nous sommes des êtres sociaux : une société n'existe pas sans une force socialisante et par la communication entre ses membres...»

Il est nécessaire d'être exigeant, pour être en capacité d'avancer dans un temps de vérité, de travail et de connaissance. Le développement de notre patrimoine rural, façonné par l'homme enraciné dans la nature, est déterminé par cette volonté. De ce point de vue, je suis **favorable à une intercommunalité tournée vers nos voisins des Alpes-Maritimes**.

Avec la volonté de faire, nous trouverons les moyens, et, entre tous, nous ferons tout. C'est un travail contraire de toute servitude, pour faire œuvre durable, pour être l'expression de notre liberté, de notre culture. Je reste en effet, sans chauvinisme, profondément attaché, à cette petite parcelle provençale de l'ancestrale culture occitane.

Dés lors, avec ces valeurs et parce qu'elles sont la base de l'éthique, de la loi, du respect de l'autre et de soi-même, nous serons en mesure de dire ensemble « **nous aimons bien ce qui se passe en ce moment dans notre village**.»

C'est dans cet esprit que j'ai tenté d'accomplir ce modeste mandat de conseiller municipal, qui est de participer à l'organisation harmonieuse de notre commune.

Bien fraternellement à vous CLAUDOU - Claude TROIN.



P.S : nous votons en faveur d'une liste que nous ne pouvons pas modifier et le vote blanc ne sera pas pris en compte.

**Partisan de l'alternance, mon vote sera en faveur de la « Liste Pour Annot » conduite par Philippe RIGAULT**